

Objectifs

- Identifier les clauses à risques dans vos contrats de travail
- Apprendre à rédiger les clauses sensibles du contrat de travail
- Acquérir les bons réflexes pour garantir la sécurité des clauses dans le temps

Participants / Prérequis

DRH, RRH, juristes, assistants RH et tout professionnel de la fonction RH.

Prérequis : avoir une bonne maîtrise du droit du travail ou niveau de la formation «Contrats de travail le choix, la gestion, les risques à éviter»

THEMES TRAITES

L'architecture du contrat de travail

- Les parties au contrat.
- La nature du contrat de travail.
- La date d'engagement.
- La période d'essai.
- La qualification et la classification professionnelle.
- La rémunération.
- La durée du travail.
- Le lieu d'exécution du travail.
- Le texte conventionnel applicable.

Cas pratique : analyser un contrat type et identifier les éventuelles erreurs.

Les clauses liées à l'exécution du contrat de travail

- La durée du travail et les horaires.
- L'exclusivité.

- Le secret et la discrétion professionnelle.
- La période probatoire.

Les clauses de mobilité géographique

Les clauses liées à la rémunération

- La rémunération de base.
- La rémunération variable et d'objectifs.
- Les avantages en nature et frais professionnels.

Les clauses liées à la rupture

- La clause de dédit formation.
- La clause de non concurrence.
- La clause de non sollicitation de concurrence.

Après

- Fiches pratiques : extraites des Guides RH, Éd. Législatives.
- Modèles d'actes : formulaires-types, Éd. Francis Lefebvre.

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.



SECURISER LA REDACTION DES CLAUSES DU CONTRAT DE TRAVAIL

Lefebvre Dalloz

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques

Intervenant Francis Lefebvre Formation :

Me Olivier BACH,

Avocat associé du cabinet Eole, est spécialisé en droit du travail et droit de la protection sociale. Il accompagne les entreprises en tant que conseil et dans leurs contentieux. Il intervient en tant que formateur en droit social.

Durée : 1 jour, soit 7 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès : cf site web www.sesame-formation.re ou nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / infos@sesame-formation.re. Aucun délai d'accès n'est requis.

Conditions tarifaires inter-entreprises : 730 € HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : Pour toute demande d'intra, nous consulter. Pour toute prise en charge directe, pas de délai nécessaire pour l'inscription à la formation.

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2022.